

Commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés

Notes de la séance du 3 novembre 2015.

DESI

La DGOMP a répondu à notre interpellation. Elle reste insatisfaisante! Si les DESI ne sont pas sur le terrain, que ce n'est pas leur rôle, alors à quoi servent-ils?

On nous reproche notre malhonnêteté, le terme est inapproprié. Les DESI sont en formation en permanence, le poste est conçu de telle manière que tout le monde est débordé. Evidemment, au-delà de la définition du poste, la disponibilité dépend des personnes. Certains se contentent de répondre aux mails, mais ne prennent pas le temps d'aborder des questions nécessitant un débat de fond.

Ils ont deux casquettes, ils ont notamment une charge RH. Quelle formation reçue pour cette charge? Et il ne répondent pas pour ce qui concerne les problématiques RH.

Questions pour la rencontre avec la DGOMP du 7 décembre: à qui s'adresse-t-on pour les soucis RH? Comment la DG conçoit cette fonction? Quels sont les écarts entre ce qui est voulu et la réalité? Quels appuis pour le terrain? Quelle formation RH ont-ils reçue?

Civiliste et autre fonction

Monsieur Eliez a parlé de cela lors de la dernière séance avec les collaborateurs (le 29 octobre 2015). C'est une idée intéressante, cela dit il faut pouvoir circonscrire le rôle de ces personnes dans leur champ de compétence. On ne peut pas envisager qu'un civiliste enseigne par exemple (sauf s'il est enseignant!). Mais, prenant l'exemple d'un CMP, les élèves peuvent fonctionner si quelqu'un est auprès d'eux, leur tien la main manifeste une présence rassurante. Ce type de tâche pourrait être confiée à une autre personne que celles de l'équipe ce qui la soulagerait aussi.

Demander à la DGOMP où en est la réflexion sur l'idée, avancement des travaux.

Questionnaire sur la RIJBEP

On le découvre quasiment en séance, difficile d'y répondre comme ça! Laurent demandera à Olivier qui nous l'a envoyé, si la SPG peut avoir un délai de réponse pour après les grèves, par exemple.

Définition des lieux

Concernant les critères d'orientation, il serait bon qu'on comprenne mieux quels sont les caractéristiques des lieux de scolarisation pour pouvoir orienter les élèves dans des espaces de formation adéquats pour eux. Ce serait important notamment pour les classes intégrées au CO. Quels sont leurs projets, leurs "couleurs"? A reprendre avec la DGOMP.

PEI

Le document est inefficace! La DGOMP a voulu réunir dans un seul document plusieurs pratiques et documents différents, trop pour un seul document ce qui le rend inutilisable. Il est trop compliqué à

remplir, trop long, pas intéressant. Il n'allège en rien le travail de dialogue avec les familles. A reprendre avec la DGOMP.

Accords sur l'emploi

Il faudrait faire un bilan de l'an passé de son application: dates et mobilité des enseignants. A reprendre le 1er décembre, surtout qu'on devrait bientôt signer la nouvelle version.

Prise de notes: Laurent Vité